

Dave Lollman: « Planète sciences a failli fermer »

Grasse Planète sciences Méditerranée est la plus grosse délégation du réseau national. Elle est pourtant placée sous sauvegarde judiciaire. Son nouveau président voit des raisons d'espérer

Planète Sciences Méditerranée est placée en sauvegarde judiciaire. Mais a bon espoir de sortir du tunnel. L'association, qui n'a jamais cessé de fonctionner, accueille des enfants pour des activités de loisirs et des jeunes adultes en formation autour d'un thème central qui sont les sciences.

Enseignant chercheur en nanotechnologie à Aix-Marseille université, Dave Lollman, 53 ans, a été élu président de l'association Planète Sciences Méditerranée en juillet dernier. L'une de ses toutes premières actions a donc été de faire placer la structure aux finances fragiles en redressement judiciaire. Il a eu l'occasion de distribuer la nouvelle feuille de route à son équipe lors de l'assemblée générale qui s'est tenue dernièrement à Roquevignon. L'année 2017 est placée sous le signe de la consolidation pour sortir du rouge. Retour sur une année noire avec Dave Lollman.

Depuis quand êtes-vous à Planète Sciences Méditerranée ?
J'ai été vice-président et bénévole pendant 10 ans.

Qu'est devenu l'ancien président ?
Jean-Pierre Rozelot a démissionné dans la précipitation le 1^{er} juillet 2016. Il nous avait caché



Lors de l'assemblée générale de Planète Sciences Méditerranée, le nouveau président Dave Lollman (ci-dessus) a pu annoncer de bonnes nouvelles : l'association est sortie de la zone rouge... Mais il reste des efforts à fournir.



(Photos Xavier Depoilly et DR)

que les comptes étaient dans le rouge depuis plus d'un an.

“ Ne pas laisser les salariés sur le carreau ”

Pourquoi l'association était-elle dans le rouge ?

Les subventions de l'État et des collectivités territoriales où nous avons notre siège, ont baissé de 40 et jusqu'à 60 % pour certaines depuis 5 ans. C'est énorme. En revanche, la masse salariale est restée constante. On ne pouvait

plus fonctionner. Je dois remercier la ville de Grasse qui met à notre disposition un local et un terrain à Roquevignon.

Avez-vous accepté la présidence facilement ?

J'ai pris une responsabilité très lourde envers l'association, et en heures supplémentaires aussi. Il n'était pas question de laisser la vingtaine de salariés sur le carreau. Tout mon engagement cette dernière décennie serait tombé à l'eau. Je suis un scientifique, j'ai donc eu une approche cartésienne. On est obligé d'avoir une

démarche de management, de penser économie pour obtenir une structure durable.

Quelles ont été vos premières mesures ?

J'ai lancé les démarches auprès du TGI de Grasse dans la semaine qui a suivi la démission de l'ancien président. Le jugement de sauvegarde a été prononcé le 8 août dernier en urgence pour éviter la cessation d'activité et préserver les salariés.

Quoi d'autre ?

Le conseil d'administration a été convoqué pour réduire la masse salariale.

Nous sommes passés de 20 à 11 salariés. Par chance, l'association n'a pas eu à signer des licenciements économiques, ni à verser d'indemnité. Six salariés permanents avaient des projets personnels et des contrats précaires n'ont pas été renouvelés.

Quels sont les changements au niveau des activités ?

Nous nous recentrons sur notre cœur d'activité : l'éducation populaire basée sur les sciences dans une démarche expérimentale. Nous allons nous moderniser. Nous adapter aux nouvelles

technologies environnementales et scientifiques : passer de la fabrication de moulin à vent avec les enfants à celle de petite voiture à énergie solaire. Nous allons aussi renforcer les activités qui rapportent de l'argent. Nous avons multiplié les missions à gain zéro. Nous ne pouvons plus nous le permettre. Nous nous appuyons sur trois pôles : nos antennes des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes (Grasse) ; les loisirs et la formation ; ainsi que l'environnement à travers des actions de sensibilisation du grand public à l'écocitoyenneté.

Allez-vous augmenter les tarifs ?

Oui, mais très progressivement et en expliquant pourquoi.

Où en est la procédure de sauvegarde ?

Nous avons terminé la période de six mois. Le juge nous a félicités et accordé six mois de plus pour consolider nos acquis. Le mandataire judiciaire est optimiste.

Allez-vous vous retourner contre l'ancien président ?

Pour l'instant ce n'est pas l'urgence. Mais oui, l'association l'envisage.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIANNE LE MONZE

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES 06

UNE MONTAGNE D'ÉMOTIONS
À VIVRE EN FAMILLE

VESUBIA
MOUNTAIN PARK

1^{ER} PARC DE LOISIRS DE MONTAGNE D'EUROPE À SAINT-MARTIN-VÉSUBIE
CANYONING, SPÉLÉO, GRIMPE LUDIQUE, ESCALADE & ESPACE AQUATIQUE

vesubia-mountain-park.fr 04 93 23 20 30 Vesubia Mountain Park

UCPa SPORT ACCESS

SYNDICAT MIXTE POUR LE DÉVELOPPEMENT de la vallée de la Vésubie et du Valdeblore